



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du guide d'identification des PANs vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

> oLe questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

... Je fais le récit à la fin donc vous trouverez des éléments identiques à la suite

Il est ce jour dimanche 27 décembre 2015 entre 17 heures 5 et 17 heurs 15, je rejoints mon domicile principal à GRASSE en venant de SAINT-AUBAN par le col de Bleyne Lorsque je franchis le col du Ferrié altitude 1043 (sauf erreur de ma part) je descends sur le village de SAINT VALLIER DE THIEY qui mène à GRASSE. Dans la ligne droite je vois 3 véhicules arrêtés dans la seule épingle à cheveu à gauche dans le col

Ma première réaction en voyant des personnes devant les véhicules arrêtés c'est qu'il y a eu touchette et se sont tapés dedans . Je précise que les véhicules étaient certains en code et d'autres en veilleuse comme moi

J'ai mis les veilleuses par sécurité mais si je poursuis ma route je peux arriver à GRASSE sans code

Je ralentis et machinalement je regarde par la vitre latérale

Je m'arrête de suite et ma première réaction c'est –(c'est quoi ce truc)

J'observe l'objet et en même temps j'appelle ma femme pour lui dire ce que je vois L'objet bouge , ma réaction prendre une photo, je l'ai en face de moi : Impossible de l'avoir dans

l'écran. Je prends un autre repaire une colonne de fumée après brulage dans le village que je vois pour voir si mon téléphone fonctionne : Ok je me remets sur l'objet et toujours pas dans l'écran en désespoir de cause j'ai pris la photo(résultat négatif)

L'objet s'est déplacé d'abord doucement et a fuit vers l'horizon sur la même trajectoire sans trainée ou bruit direction sud ouest c'est-à-dire entre le golfe de Saint tropez je pouvais situer et Aix en Provence Les personnes arrétés regardais l'objet stationnaire depuis quand aucune idée

Me concernant entre le moment ou j'ai arrété le véhicule et la perte de l'objet à l'horizon 1 minutes 30

L'objet s'est dépalcé parallele à sa position jusqu'à l'horizon en maxi 15 secondes

Au départ assez lent et après un avion de chasse et ce sans bruit Mes interrogations

Prendre contact avec les personnes arrêtées prés de leur véhicule

Au dessus de mes moyens prendre contact avec les responsables de l'aviation civile pour savoir si le radar situé entre GRASSE et SAINT VALLIER n'a pas perçu de contact

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Conditions d'observation du phénomène

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

Retour à mon domicile de GRASSE s

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

Descente col du ferrié qui mène au village de saint Vallier de Thiey 06

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

J'étais arrêté au bord de la route vitre latérale ouverte

Date de l'observation :27/12/2015 Heure précise de début (en heure l 17h15	•
Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : 1mn , 1mn50	
D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?oui Au r	
personnes	
Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiqu dernière page de ce document.	ées en

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins)?

Aucun j'ai lancé un appel à témoin sur les réseaux sociaux afin de prendre contact avec eux afin de ne pas être le seul à avoir observé l'objet

L'observation s'est faite de façon : continue / (rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation?

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Disparitio de l'objet à l'horizon Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI (rayer ou supprimer la mention inutile) Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle : Non Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) : Ciel nuageux mais visibilité à plus de 10 kilomètres Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) : Ciel nuageux soleil en train de se coucher et pas de réverbération Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...): Téléphone portable

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

1

Forme:

Assiette à soupe inversée mais volume d'un saladier

Couleur:

Orange fluo mais contours non définis comme un coup de crayon (halo)

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Observation dans le ciel au dessus de moi

Ce que je suis certain pas d'étoiles nuageux ni ballon sonde ni lanterne thailandaise peut etre prototype militaire mais j'en doute

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de guelle couleur ?

Halo autour de l'objet dans les couleurs orange

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

"par triangulation village montagne nuages hauts et bas j'estime le diamètre autour de 50 metres

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

Aucun bruit et aucune trainée au démarrage

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) : 300 metres

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

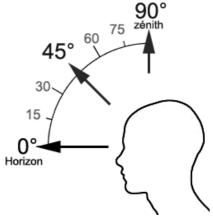
LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Par rapport à ma position sur la route plein sud

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)



60 degrésSud ouest

Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Entre les nuages bas et les montagnes sur la ligne d'horizon

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

Ligne droite

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Parallele à sa position stationnaire jusqu'à l'horizon ou du moins jusqu'àma vue le permet

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

aucun

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

Et maintenant?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Stupéfait et perplexe dans l'immédiat et après on se pose des questions

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Dés l'observation j'ai appelé mon épouse pour lui dire que je n'étais ni fou ni alcoolisé ou sous l'emprise de médicaments

Je descendais chez ma nièce eh oui fêtes de noel

Ils ont été perplexes mais m'ont cru me connaissant et sachant que je ne suis pas sujet à raconter des balivernes

Même si je n'ai pu avoir l'objet sur l'écran j'ai quand même pris la photo

Ma fille mais papa il n'y a rien sur la photo

Ma fille quelques heures plus tard me téléphone : une Allemande a pris une photo de nuit d'une boule orange apparement en Italie

Ma réponse c'est ce que j'ai vu

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Cette histoire me perturbe un peu dans la mesure ou aujourd'hui je suis le seul à avoir vu Maintenant je suis plutôt comment ST THOMAS mais je sais que la voie lactée est immense et qu'il existe peut être d'après les scientifiques des milliers de systèmes solaires et on fait abstraction des autres galaxies puisque notre science actuelle est encore limitée pour la connaissance de l'univers

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?
Peu d'intérêt je ne lis aucun ouvrage de science fiction mais je pense que d'autres civilisations peuvent exister
Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Soui, expliquez ce que vous pensez maintenant :
Non J'aimerais surtout avoir une réponse de vos services car je sais que c'est pas exactement secret défense mais on veut pas alarmer l'opinion publque
Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?
La science n'a pas à l'heure actuelle les moyens de trouver une solution
PS : J'ai simplement contacté la gendarmerie qui gère la zone ou j'étais Pour savoir si une personne avait témoigné sur un fait inhabituel Si vous avez besoin d'une main courante en plus du questionnaire il n'y a aucun problême vous avez mon adresse mail, je ferais le necessaire

Récapitulatif	

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :	
- Police (mentionner le commissariat et la date) :	
- GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Internet (mentionner le site et la date) :	ntuellement
Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou rem (cocher ou supprimer les mentions inutiles)	ıplis.
☐ Questionnaire	

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

 $v3-8/JANVIER\ 2015$